

Accord de partenariat économique entre l'UE et le Japon (JEFTA) Les Verts-ALE votent « non »

Madame, Monsieur,

L'accord commercial UE-Japon est le plus large accord commercial bilatéral jamais signé. Il correspond à près d'un tiers du PIB mondial et concerne plus de 600 millions de personnes. Et pourtant, il n'a fait l'objet d'aucune analyse attentive ni complète du Parlement européen. Les groupes majoritaires conservateurs, socialistes et libéraux au sein de cette assemblée ont cédé à la volonté de la Commission européenne et des États membres (France comprise) de ratifier rapidement cet accord en évitant tout débat public.

Ironie du sort, ce vote intervient en pleine COP24 alors que le JEFTA est loin d'être compatible avec l'accord de Paris.

Depuis plusieurs mois, nous travaillons à faire échouer l'accord de libre-échange entre l'UE et le Japon et ce pour plusieurs raisons :

- La liste négative pour les services: elle libéralise tous les échanges de services par défaut et seules les restrictions explicitement mentionnées dans l'accord constituent les exemptions autorisées de la libéralisation par défaut. Malgré la prétendue « marge de manœuvre politique future » définie dans les réserves de l'Annexe II, nous estimons généralement qu'une liste négative ne fournit pas de garanties suffisantes sur le droit de réglementer les services. Cela est essentiel en raison de la distinction parfois floue entre services purement commerciaux et services publics. Les services publics sont souvent de nos jours réalisés soit par des entreprises privées soit font l'objet de concessions dans une large mesure.
- Services publics: l'UE a sécurisé la traditionnelle clause d'utilité publique. Cependant, les experts considèrent que cela ne protège pas suffisamment les services publics.
- Services financiers: le modèle actuel de libéralisation du commerce des services financiers n'a pas été modifié après la crise financière et est donc considéré comme étant en contradiction avec le nouveau paradigme de la réglementation du secteur des services financiers. Les produits financiers spéculatifs sont en effet toujours inclus dans l'accord et la liste négative s'applique également à ces services qui sont donc libéralisés par défaut.
- Chapitre Commerce et développement durable (TSD): il s'agit clairement d'une occasion manquée alors le débat public sur la réforme de ces chapitres est dans l'actualité. Le JEFTA n'inclut aucune modification substantielle concernant le caractère exécutoire ou sanctionnable du chapitre. Notre principale demande est que les chapitres de TSD prévoient la possibilité de suspendre les tarifs préférentiels en cas de violation des engagements. Le TSD est en fait le seul chapitre des accords de libre-échange qui ne prévoit pas actuellement une telle possibilité.
- Coopération réglementaire - ces forums informels qui permettent de valider la compatibilité d'une législation avec le JEFTA avant même qu'elle ne soit votée - sont problématiques car ils intègrent la coopération réglementaire dans le but premier de rendre les mesures réglementaires aussi favorables que possible au commerce, au lieu de rechercher les meilleures solutions réglementaires en matière de santé, de sécurité ou de protection de l'environnement. Lorsqu'elle est inscrite dans un accord de libre-échange la coopération réglementaire présente donc un risque élevé d'être utilisée comme un instrument de déréglementation. De plus, le mécanisme ne clarifie pas comment se traduit la participation du législateur. La coopération réglementaire a été introduite pour la première fois dans l'accord avec le Canada.

- Principe de précaution: comme tous les accords de libre-échange négociés jusqu'à présent, la JEFTA ne compense pas la faiblesse des règles de l'OMC, qui ne garantissent pas une protection adéquate du principe de précaution inscrit dans les traités de l'UE.
- Le droit de réglementer: cet accord de libre-échange est encore une fois une occasion manquée d'essayer de renforcer la protection du droit de réglementer.
- Droits de la propriété intellectuelle: la durée des brevets est prolongée, en particulier pour les produits pharmaceutiques et les produits chimiques pour l'agriculture. Les secrets commerciaux bénéficient d'une protection spéciale dans le cadre de cet ALE.

Le groupe Verts-ALE a voté contre l'accord de libre-échange UE-Japon et sa ratification par le Parlement européen. Pour les Verts-ALE, cet accord de libre-échange s'inscrit dans la lignée des accords commerciaux traditionnels conclus par l'UE et ne répondant ni aux enjeux économiques actuels, ni aux défis agricoles. Des accords qui aggravent de surcroît les crises environnementale et démocratique.

Laisant derrière eux leurs grands discours sur la régulation de la mondialisation et la lutte contre le réchauffement climatique, la Commission européenne, les États et la majorité de ce Parlement poursuivent leur fuite en avant et donnent du grain à moudre aux populismes. C'est malheureusement encore une occasion manquée de la majorité politique à l'œuvre en Europe à prendre en compte les demandes citoyennes de régulation de la mondialisation et leurs inquiétudes sur l'environnement.

Pour les Verts-ALE, une refonte de la politique commerciale de l'UE doit permettre d'achever le plus grand bien-être pour l'humanité tout en protégeant la planète et en utilisant le moins d'énergie ou de ressources finies. Nos propositions pour une politiques commerciale écologistes sont disponibles ici (seulement en anglais pour l'instant) : <https://www.greens-efa.eu/en/article/document/green-trade-for-all/>

Pour aller plus loin :

Tous nos communiqués de presse sur le JEFTA (de 2017 à 2018) :

<https://www.greens-efa.eu/en/article/press/la-folie-continue-dans-la-plus-grande-opacite/#lang-fr>

<https://www.greens-efa.eu/en/article/press/accord-de-libre-echange-ue-japon/#lang-fr>

<https://www.greens-efa.eu/en/article/press/an-agreement-that-perpetuates-mistakes/#lang-fr>

<https://www.greens-efa.eu/en/article/press/jefta-imports-old-mistakes/#lang-fr>

Notre analyse du JEFTA (en anglais) :

<https://www.greens-efa.eu/en/article/document/eu-japan-agreement/>